

La Deutsche Bank suscite la nervosité des marchés, mais les fondamentaux des banques européennes sont solides



Monica DEFEND
Directrice de l'Amundi
Institute



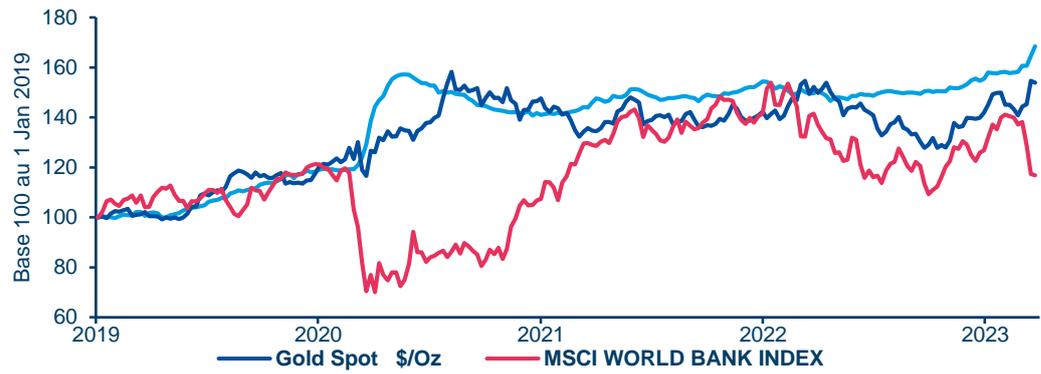
Vincent MORTIER
Directeur des Gestions
du Groupe



Matteo GERMANO
Directeur adjoint des
Gestions du groupe

- **L'incertitude sur les marchés s'est poursuivie à la fin de la semaine dernière**, avec une volatilité accrue dans le secteur bancaire et une pression particulière sur la Deutsche Bank. Pour tenter de calmer les marchés, Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), a réaffirmé la solidité du secteur bancaire européen, tandis que le chancelier allemand Olaf Scholz a également déclaré que la Deutsche Bank semblait rentable et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.
- **Actuellement, les marchés semblent principalement motivés par les craintes croissantes de récession**, après un début d'année en fanfare et un excès d'optimisme. Cependant, nous constatons peu de changements en termes de fondamentaux par rapport aux semaines précédentes. Les valeurs bancaires ne sont pas les seules à être fortement touchées. Les valeurs liées à l'énergie et aux ressources de base, ainsi que les prix du pétrole, ont également été impactés. En revanche, les investisseurs se sont tournés vers l'or, les marchés monétaires et les obligations d'État, à la recherche de sécurité.
- **Bien que la croissance des obligations d'entreprises continue de diminuer, nous ne nous attendons pas à un resserrement du crédit en Europe.** Il est important de noter que les entreprises et les ménages européens n'ont pas un endettement excessif. Les banques européennes disposent de suffisamment de capitaux et de liquidités pour soutenir l'économie réelle. Nous pensons donc qu'elles continueront à accorder des prêts aux clients solvables.
- **Les fondamentaux des banques européennes sont solides et les banques, y compris la Deutsche Bank, ont des niveaux de capitaux et de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires.** Nous notons également que la BCE et d'autres banques centrales ont explicitement assuré qu'elles étaient prêtes à faire face à toute insuffisance de liquidités dans le système. En outre, tous les régulateurs européens ont assuré aux investisseurs bancaires qu'ils respecteraient la hiérarchie des fonds propres en cas de résolution ou de fusion, confirmant que l'épisode de Credit Suisse était une exception. Au sein du secteur, nous continuons à préférer les banques de détail ayant des dépôts stables et diversifiés, capables de générer des niveaux élevés de rentabilité et de couvrir le coût de leur capital. Dans un environnement de taux d'intérêt plus élevés, où le marché est plus exigeant en matière de business model des d'entreprise, la capacité à générer des bénéfices durables sera de plus en plus importante.
- **Dans ce contexte incertain, alors que les marchés réévaluent les perspectives économiques, nous réitérons la nécessité de maintenir une position d'investissement prudente.** Les investisseurs doivent adopter une approche équilibrée en privilégiant les obligations d'État, qui jouent à nouveau un rôle de diversification des actions, et l'or. En ce qui concerne les actions, il est essentiel de privilégier la qualité dans le contexte actuel. Les actions de qualité sont celles qui ont un faible effet de levier, des bénéfices fiables et stables et des bilans solides. Les secteurs cycliques (tels que les banques, l'énergie et les matériaux de base) continueront probablement à être exposés à la faiblesse des perspectives économiques et resteront donc sous pression jusqu'à ce qu'une plus grande clarté soit retrouvée. Cela devrait créer des opportunités de retour sur les marchés plus tard dans l'année.

Les craintes sur les marchés incitent les investisseurs à se tourner vers les liquidités et l'or



Source : Amundi Institute sur Bloomberg, au 24 mars 2023.

AMUNDI INSTITUTE

Dans un monde de plus en plus complexe et changeant, les investisseurs expriment un besoin essentiel de mieux comprendre leur environnement et l'évolution des pratiques d'investissement afin de définir leur allocation d'actifs et de faciliter la construction de leurs portefeuilles. Situé au cœur du processus d'investissement global, l'Amundi Institute a pour objectif d'apporter un leadership éclairé, de renforcer le conseil, la formation et les échanges quotidiens sur ces sujets concernant l'ensemble des actifs pour tous ses clients - distributeurs, institutions et entreprises. L'Amundi Institute regroupe les activités de recherche, de stratégie de marché, d'informations d'investissement et de conseil en allocation d'actifs d'Amundi. Son objectif est de mettre en valeur les opinions et les recommandations d'investissement d'Amundi.

Découvrir Amundi Institute



Définitions

- **Secteurs cycliques et secteurs défensifs** : les entreprises cycliques sont des entreprises dont les bénéfices et le cours des actions sont fortement corrélés aux fluctuations économiques. Les actions défensives sont moins corrélées aux cycles économiques. Les secteurs cycliques sont la consommation discrétionnaire, la finance, l'immobilier, l'industrie, les technologies de l'information et les matériaux, tandis que les secteurs défensifs sont la consommation de base, l'énergie, les soins de santé, les services de télécommunications et les services publics.
- **Investissement de qualité** : il vise à capturer les performances des valeurs de croissance de qualité en identifiant les valeurs ayant un rendement élevé des capitaux propres (ROE), une croissance stable des bénéfices d'une année sur l'autre et un faible effet de levier financier.
- **Volatilité** : mesure statistique de la dispersion des rendements d'un titre ou d'un indice de marché donné. En général, plus la volatilité est élevée, plus le titre ou le marché est risqué.

Informations importantes

Investir comporte des risques de perte en capital. Ce document est uniquement destiné à des fins d'information. Il ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat, ni une recommandation d'un titre ou de tout autre produit ou service. Les titres, produits ou services référencés peuvent ne pas être enregistrés pour la vente auprès de l'autorité compétente de votre juridiction et peuvent ne pas être réglementés ou supervisés par une autorité gouvernementale ou similaire de votre juridiction. Toutes les informations contenues dans ce document sont réservées à un usage interne et ne doivent pas être reproduites ou diffusées sous quelque forme que ce soit, ni ne doivent constituer la base ou un élément quelconque d'un instrument, produit ou indice financier. En outre, rien dans ce document n'est destiné à fournir des conseils fiscaux, juridiques ou d'investissement. Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans le présent document proviennent d'Amundi Asset Management S.A.S. et datent du 27 mars 2023. La diversification ne constitue ni une garantie de profit ni une protection contre toute perte éventuelle. Ce document est fourni « tel quel » et l'utilisateur de ces informations assume l'entière responsabilité liée à l'utilisation qu'il fait de ces informations. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie concernant toute analyse, prévision ou prédiction de performance future. Les opinions exprimées sur les tendances du marché et de l'économie sont celles des auteurs et pas nécessairement celles d'Amundi Asset Management S.A.S., et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction de la situation du marché ou d'autres conditions. Par ailleurs, rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs réaliseront la performance prévue. Ces opinions ne sauraient être considérées comme un conseil en investissement, une recommandation de titre ou une incitation à la négociation d'un quelconque produit Amundi. Tout investissement comporte des risques, notamment de marché, politiques, de liquidité et de change. De plus, Amundi ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, la perte de bénéfices) ou de tout autre dommage résultant de son utilisation. Date de première utilisation : 27 mars 2023.

Document émis par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 € - Gestionnaire de portefeuille régulé par l'AMF sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Rédacteurs en chef

Monica DEFEND

Directrice de l'Amundi Institute

Vincent MORTIER

Directeur des Gestions du Groupe

Matteo GERMANO

Directeur adjoint des Gestions du Groupe
